



BUREAU EXECUTIF

29 – 30 Avril 2009  
Relevé de décisions

Présents : JP Champion – JC Méric- D Tincelin- J Kerhoas- JP Churet- C Fourichon- N Peberel- E Marliot- P Gouard- JC Cour- S Lasseaux – H Giraud-- B David-- M Bouvet –B Bonneau- JL Denecheau

Décisions	Thèmes et Commentaires
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION</b>
<b>1-1</b>	<u>Approbation des relevés de décisions du BE du 20/03/2009 première et deuxième partie, du BE du 21/03/2009, vote électronique du 3/04/2009 et Relevé des points du Comité Opérationnel des 19/03/2009 et du 8/04/2009.</u>
<b>Décision 1</b>	Le BE adopte à l'unanimité les relevés de décisions et relevés des points
<b>1-2</b>	<u>Règles de fonctionnement de l'Exécutif 2009-2012</u>
<b>Décision 2</b>	Le BE adopte les règles et principe de fonctionnement de la mandature. Celles-ci sont présentées en annexe 1 du relevé de décisions
<b>1-3</b>	<u>Choix date AG 2009</u>
<b>Décision 3 Vote CA</b>	Le BE arrête la date du 27 Mars 2010 au CNOSF et la proposera au prochain CA
<b>1-4</b>	<u>Communication sur le nombre officiel de licences FFVoile</u>
<b>Info</b>	Au 26 Avril 2009 en comparaison de la situation au 26 Avril 2008, + 3,3 % (+ 423) sur les jeunes et – 0,4 % (- 186) pour les adultes tenant compte des expérimentations en cours sur les licences qui amenuisent le résultat financier. Un point sera donc fait très régulièrement et à chaque BE sur la situation de nos licences et l'impact sur nos finances.
<b>1-5</b>	<u>Question de la ligue Nord Pas de Calais sur les licences temporaires pour les bateaux Habitables</u>
<b>Décision 4</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile entérine les principes de l'expérimentation suivante avec la Ligue de Voile Nord Pas de Calais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de délivrer des licences temporaires uniquement pour les compétitions habitables inscrites au calendrier de la Ligue dans le cadre du championnat régional,</li> <li>- Les licenciés temporaires ne pourront constituer qu'au maximum 25% de l'Equipage,</li> <li>- La Ligue adressera en fin d'année un bilan d'activité de cette expérimentation</li> </ul> <p>Il est bien entendu que cette expérimentation est soumise à l'accord préalable des assureurs de la FFVoile. Le département Vie Fédérale sera chargé de la mise en application de cette expérimentation et proposera une modification de l'article 75 du Règlement Intérieur lors de la prochaine AG</p>

<b>1-6</b>	<u>Affiliations</u>
<b>Décision 5</b>	<p>Affiliations définitives  Le BE prononce l'affiliation définitive des structures suivantes :  Associations Locales  Ligue de Bretagne : Cercle Nautique d'Étel  Ligue Poitou Charentes : Sport Nature Port Maubert  Ligue Réunion : Base Nautique de l'Ouest  Établissements  Ligue Poitou Charentes : Office de Tourisme des Mathes La Palmyre (17) pour les activités Ecole de Sport, Voile à l'école, organisation d'épreuves et enseignement de la compétition.  Société Commerciale  Ligue Languedoc Roussillon : Cap Défi Lozère (48) pour les activités école de voile, voile à l'école et enseignement de la compétition.</p>
<b>1-7</b>	<u>Priorités Informatiques</u>
<b>Info</b>	<p>D Tincelin fait le point des priorités 2009 (vues en CO) et les projets finis ou en voie d'achèvement à court terme. L'ensemble du planning des 2 informaticiens pour 2009 est complet.  Un point d'étape sera réalisé chaque trimestre sur l'état d'avancement.  Il est rappelé également les actions externalisées du Développement et qui représentent également un travail important.</p>
<b>1-8</b>	<u>Projet d'Organigramme FFVoile 2009-2012</u>
<b>Décision 6</b>	<p>Le BE adopte l'architecture de l'organigramme et décide de le diffuser en précisant qu'il n'est pas complet, et sera compléter d'ici le prochain CA de Juin 2009. L'organigramme est présenté en annexe 2 du présent relevé de décisions</p>
<b>2</b>	<b>PRATIQUE COMPETITIVE</b>
<b>2-1</b>	<b>Département Voile Légère</b>
<b>2-1-1</b>	<u>Validation de la jauge 2009 de la Classe Tyka et demande pour une délégation du CA au BE, pour la durée du mandat 2009/2012, de la gestion de la réglementation technique de toutes les classes fédérales (classes sans associations de classe nationale)</u>
<b>Décision 7 Vote CA électronique</b>	<p>Le Bureau Exécutif valide la jauge 2009 de la Classe Tyka et sollicite l'accord pour demander au Conseil d'Administration, pour la durée du mandat 2009/2012, la délégation de la gestion de la réglementation technique, c'est-à-dire la validation des règles de jauges de la série et l'évolution technique du matériel de la série, de toutes les classes dites fédérales (classes sans association de classe nationale)</p>
<b>2-1-2</b>	<u>Mise à jour de la liste des délégués fédéraux sur les compétitions majeures FFVoile 2009, suite à l'AG</u>
<b>Décision 8</b>	<p>Le Bureau Exécutif entérine la liste jointe des délégués fédéraux sur les compétitions majeures FFVoile en 2009. Tableau en annexe 3.</p>
<b>Décision 9</b>	<p>La définition/le rôle du délégué fédéral sera validé lors d'une prochaine réunion et intégré dans le règlement sportif en cours de rédaction</p>

<b>2-1-3</b>	<u>Attribution des championnats de France et Open de France mis à l'appel d'offre (pour une organisation à partir de 2010)</u>																		
<b>Décision 10 Vote CA</b>	<table> <tr> <td>Espoirs Glisse</td> <td>2010-2011-2012</td> <td>USAM/Crococ de l'Elorn/SR BREST</td> </tr> <tr> <td>Espoirs Solitaire Equipage</td> <td>2010-2011</td> <td>Ligue Voile Haute Normandie</td> </tr> <tr> <td>Espoir Extrême Glisse</td> <td>2010-2011</td> <td>SR Caen-Ouistreham</td> </tr> <tr> <td>VRC Classe M</td> <td>2010</td> <td>SN Petite Mer La Seyne sur Mer</td> </tr> <tr> <td>Open de France</td> <td>2010-2011</td> <td>SR St Pierre Quiberon</td> </tr> <tr> <td>Minime</td> <td>2010-2011-2012</td> <td>Ecole Nationale de Voile (lieu)</td> </tr> </table> <p>Pour le minime, le choix de l'organisateur n'est pas déterminé.</p>	Espoirs Glisse	2010-2011-2012	USAM/Crococ de l'Elorn/SR BREST	Espoirs Solitaire Equipage	2010-2011	Ligue Voile Haute Normandie	Espoir Extrême Glisse	2010-2011	SR Caen-Ouistreham	VRC Classe M	2010	SN Petite Mer La Seyne sur Mer	Open de France	2010-2011	SR St Pierre Quiberon	Minime	2010-2011-2012	Ecole Nationale de Voile (lieu)
Espoirs Glisse	2010-2011-2012	USAM/Crococ de l'Elorn/SR BREST																	
Espoirs Solitaire Equipage	2010-2011	Ligue Voile Haute Normandie																	
Espoir Extrême Glisse	2010-2011	SR Caen-Ouistreham																	
VRC Classe M	2010	SN Petite Mer La Seyne sur Mer																	
Open de France	2010-2011	SR St Pierre Quiberon																	
Minime	2010-2011-2012	Ecole Nationale de Voile (lieu)																	
<b>2-1-4</b>	<u>Règles de sélections aux JO des Jeunes de Singapour 2010</u>																		
<b>Décision 11 Vote CA</b>	Le Bureau Exécutif entérine le règlement de sélection de la phase 1 aux JO des Jeunes 2010 et l'action parallèle menée en Byte CII dans le cadre du Dispositif National Permanent de Détection (annexe 4) et les soumettra au vote du CA de Juin 2009.																		
<b>info</b>	Le règlement de sélection de la phase 2 sera proposé au vote BE/CA ultérieurement.																		
<b>2-2</b>	<b>Sport en Entreprise</b>																		
<b>Décision 12 Vote CA</b>	Le BE adopte à l'unanimité le règlement des championnats de France Entreprise Voile légère (annexe 5) et habitable et le soumettra au vote du CA de Juin pour les championnats 2010																		
<b>3-2</b>	<b>Département Habitables</b>																		
	Pas de sujet																		
<b>4</b>	<b>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT</b>																		
<b>4-1</b>	<u>Recours des labels 2009</u>																		
<b>Décision 13</b>	Le BE donne une suite favorable à la labellisation EFV suite au recours déposés par les structures suivantes : Cf annexe 6																		
<b>Décision 14</b>	Le BE donne une suite favorable à la labellisation Compétition suite au recours déposés par les structures suivantes : Cf annexe 6																		
<b>Décision 15</b>	Le BE donne une suite favorable à la labellisation Loisirs suite au recours déposés par les structures suivantes : Cf annexe 6																		
<b>4-2</b>	<u>Présentation du projet d'une journée nationale du jeune régatier</u>																		
<b>Décision 16</b>	Le BE adopte le principe de cette journée et fixe le montant de la participation à 10 € et obligation pour les participants d'avoir un Passeport Voile au minimum. Le Club délivrera un passeport à ceux qui n'en ont pas, inclus dans le montant des 10€.																		

<p><b>4-3 Info</b></p>	<p><u>Présentation du projet de rénovation du label Ecole de Sport</u> Information donnée au BE</p>
<p><b>4-4 Info</b></p>	<p><u>Encadrement de la balade en mer à la voile</u> Information donnée au BE sur la démarche en cours</p>
<p><b>5</b></p>	<p><b>HAUT NIVEAU</b></p>
<p><b>5-1</b></p>	<p><u>Primes aux athlètes</u></p>
<p><b>Décision 17 Reporté</b></p>	<p>Le Bureau Exécutif reporte au prochain BE la fixation du montant des primes (Brut chargé) de résultats 2009 pour les membres de l'Equipe de France de Voile</p>
<p><b>5-2</b></p>	<p><u>Championnat du Monde Junior ISAF 2009</u></p>
<p><b>Décision 18 Vote CA électronique</b></p>	<p>Le Bureau Exécutif entérine les trois points ci-dessus et compte tenu des délais soumettra cette proposition au vote électronique du CA</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Composition du Comité de Sélection <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le Vice-président en charge de la Voile Légère, Jean Pierre Churet</li> <li>✓ le Directeur Technique National, Philippe Gouard</li> <li>✓ le Coach manager des « Bleuets », Gildas Philippe</li> </ul> </li> </ol> <p>Ce Comité de sélection pourra faire appel à des experts si nécessaire.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Validation de la liste des présélectionnés suite aux épreuves prévues au règlement</li> </ol> <p>le Comité de sélection propose deux équipages présélectionnés par série, à savoir :</p> <p><b>420 garçons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Gabriel Shozbek / Thibaut Soller (YC Mauguio Carnon)</li> <li>. Sacha Pellison / Nicolas Rossi (YC Antibes)</li> </ul> <p><b>420 Filles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Pauline Mazzochi / Emilie Pillon (YC Antibes)</li> <li>. Ambre Vergy / Laureline Dehaye (SRR)</li> </ul> <p><b>Laser Garçons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Pierre Quiroga (CN St Raphael)</li> <li>. Yvan Thelier (CN Nice)</li> </ul> <p><b>Laser Filles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathilde de Kerangat (SRR)</li> <li>. Marie Bolou (CN Lorient)</li> </ul> <p><b>RSX Garçons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Hadrien Mourichon (Cmv St Brieuc)</li> <li>. Joseph Gueguen (Crococ de l'Elorn)</li> </ul> <p><b>RSX Filles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Leonore Bosch / Sybille Bosch (YC pointe rouge)</li> </ul> <p><b>Hobbie Cat 16</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Romain Bellet / Valentin Bellet (CN Chatelaillon)</li> <li>. Vincent Domand / Titouan Fafournoux (EV Rochelaise)</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Méthode de désignation des représentants de la France</li> </ol> <p>Suite à cette phase de préparation, le Comité de sélection se réunira le 3 juin 2009 à Marseille et désignera les sélectionnés représentants de la France au Championnat du Monde Junior Isaf 2009 et leurs remplaçants pour chaque série conformément à la phase 3 prévue au règlement des sélections.</p>

<p><b>5-3</b></p> <p><b>Décision 19</b> <b>Vote CA</b> <b>électronique</b></p>	<p>Il est à noter que les sélectionnés devront être à jour de leur suivi médical longitudinal et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale.</p> <p><u>Sélection pour les Jeux Méditerranéen</u></p> <p>Le BE décide de valider le mode de sélection et les règles proposées ci-dessous pour les Jeux Méditerranées qui se dérouleront du 28/06 au 4/07/2009 à Pescara en Italie et de le soumettre au vote du CA.</p> <p>Type de Sélection : 1 sélectionneur, souverain dans ses choix, qui procédera par tout moyen à la sélection des équipages devant être proposés au CNOSF pour représenter la France en Voile dans les séries RSX Hommes et Femmes, Laser Radial, Laser Standard, 470 Hommes et Femmes .</p> <p>Sélectionneur : Philippe GOUARD, DTN</p> <p>Places : Les 2 places dans chaque série (RSX Hommes et Femmes, Laser Radial, Laser Standard, 470 Hommes et Femmes) seront prises par la France.</p> <p>Encadrement : 1 cadre par série pour capitalisation d'expérience.</p>
<p><b>6</b></p>	<p><b>COMMISSION CENTRALE D ARBITRAGE</b> Pas de sujet</p>
<p><b>7</b></p>	<p><b>COMMISSION DIRECTEURS DE COURSE</b></p>
<p><b>7-1</b></p> <p><b>Décision 20</b> <b>Vote en CA</b></p>	<p><u>Modification du règlement des directeurs de course</u></p> <p>Le BE adopte la modification du règlement des directeurs de course, article 3 « Commission des Directeurs de Course » et 3.1 « Composition de la Commission » et la soumettra au CA de Juin 2009</p>
<p><b>8</b></p>	<p><b>DIVERS</b></p>
<p><b>8-1</b></p>	<p><u>Divers</u></p> <p>Présentation des Chiffres clés sur les activités nautiques en France élaborés par le CISN</p>